

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST**

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Session régulière du 6 septembre 2017

Session régulière du Conseil municipal de Notre-Dame de Lorette, tenue le 6 septembre 2017, à 19 h 00 à la salle des délibérations du conseil municipal.

Sont présents : Mme Georgette Bouchard
 Mme Édith Lalancette
 Mme Louise De Launière
 M. Michel Mercier
 M. André Côté
Est absent : M. Serge Dufour

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire M. Daniel Tremblay. Mme Nadia Cloutier-St-Pierre, la directrice générale assiste à la rencontre à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution no 3843-09-17

Adoption de l'ordre du jour

Mot de bienvenue

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la session du 7 août 2017

Adoption du procès-verbal de la session du 10 août 2017

Comptes du mois

1. Voirie
 - 1.1. Chemin de la Onzième-Chute
 - 1.2. Achat de ponceaux
2. Aide financière
 - 2.1. PAARRM
3. Trésorerie
 - 3.1. Dépôt de l'état des résultats au 31 août 2017
4. Bâtiment
 - 4.1. Réparation des gouttières édifice municipal
 - 4.2. Réparation du mur de façade de l'entrepôt
5. Loisirs
 - 5.1. Programmation des loisirs – prévision des dépenses
6. MADA
 - 6.1. Demande de subvention pour la mise à jour de la politique Municipalité Amie des Aînés
 - 6.2. Nomination de l' élu responsable des questions aînées
7. Chalet des loisirs
 - 7.1. Étude de faisabilité - Continuité du projet
 - 7.2. Hiver 2017-2018
 - 7.3. Poste d'essence
8. Affaires nouvelles

- 8.1. Regroupement Loisirs et Sports _ invitation au 48^e gala mérite
- 9. Période de question
- 10. Levé de la rencontre

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que mentionné et que le sujet affaires nouvelles demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Résolution no 3844-09-17 Adoption du procès-verbal de la session du 7 août 2017

Attendu que les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu, le 21 août 2017, la copie du procès-verbal de la session régulière du 7 août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette adopte le procès-verbal du 7 août 2017 tel que rédigé..

ADOPTÉE

Résolution no 3845-09-17 Adoption du procès-verbal de la session du 10 août 2017

Attendu que les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu, le 21 août 2017, la copie du procès-verbal de la session d'ajournement du 10 août 2017

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette adopte le procès-verbal du 7 août 2017 tel que rédigé..

ADOPTÉE

Comptes déjà payé en Août (journal des chèques)

Chèque ou paiement direct	Bénéficiaire	Montant	Date
'742	'LANGEVIN, Raphael	579.10 \$	2017-08-02
'743	AGIR	1 482.03 \$	2017-08-08
'744	'Croix-Rouge Canadienne	160.00 \$	2017-08-08
'745	'Les composantes du lac inc.	133.32 \$	2017-08-08
'746	'Librairie Centrale LTEE	127.12 \$	2017-08-08
'747	'Louise de Launière	26.88 \$	2017-08-08
'748	'Maxxam Analytique	159.82 \$	2017-08-08
'749	'Mégaburo	121.46 \$	2017-08-08
'750	'Normand Schmitt	50.00 \$	2017-08-08
'751	'Petite Caisse	337.07 \$	2017-08-08
'752	'Postes Canada	22.82 \$	2017-08-08
'753	'Protection Incendie GT	80.46 \$	2017-08-08
'754	'Raphael Langevin	172.39 \$	2017-08-08
'755	'Rénomax	514.46 \$	2017-08-08
'756	'Simard Boivin Lemieux Avocats	229.96 \$	2017-08-08
'757	'TNT Atelier	1 063.53 \$	2017-08-08
'758	'Ville de Dolbeau-Mistassini	8 881.00 \$	2017-08-08
'759	'MRC DE MARIA-CHAPDELAINE	2 875.00 \$	2017-08-08
'760	'Dufour & frères inc.	2 874.38 \$	2017-08-08
'761	'LANGEVIN, Raphael	808.07 \$	2017-08-23
PA	'Hydro Québec 715	488.16 \$	2017-08-08
PA	'Hydro-Québec 657	886.97 \$	2017-08-08
PA	'Hydro-Québec 772	280.70 \$	2017-08-08
PA	'CLOUTIER-ST-PIERRE, Nadia	497.70 \$	2017-08-02
PA	'CLOUTIER-ST-PIERRE, Nadia	497.70 \$	2017-08-09
PA	'CLOUTIER-ST-PIERRE, Nadia	497.70 \$	2017-08-16
PA	'CLOUTIER-ST-PIERRE, Nadia	497.70 \$	2017-08-23
PA	'CLOUTIER-ST-PIERRE, Nadia	497.70 \$	2017-08-30
PA	'Bell Canada	102.83 \$	2017-08-08

Total des comptes déjà payés**24 946.03 \$**

Comptes à payer en septembre 2017

Fournisseur	Description	Montant
Dolbeau Oxygène	Fournitures pour Affiches	24.29
Dufour et Frères inc.	Creusage de fossé	8 623.12 \$
Germain Paquet	travaux pelle	650.00 \$
Hydro Québec 715	électricité	537.81 \$
Hydro Québec 475	électricité	186.41 \$
Hydro Québec 533	électricité	58.89 \$
JLT Sport inc	Réparation outillage	124.33 \$
Les Produits sanitaires audet et lépine	fournitures conciergerie	38.86 \$
Maxxam Analytique	Analyse bactériologique	59.79 \$
Michèle Tremblay	Conciergerie Chalet	106.88 \$
MRC de Maria-Chapdelaine	inspecteur	287.18 \$
MRC de Maria-Chapdelaine	inspecteur	385.02 \$
MRC de Maria-Chapdelaine	inspecteur	303.69 \$
Postes Canada	Frais de poste	12.66 \$
Postes Canada	Frais de poste	17.05 \$
Raphael Langevin	Frais de déplacement	162.12 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	Honoraire professionnel	5 763.13 \$
Rénomax	Entretien réparation et outillage	40.23 \$
Rénomax	Entretien réparation et outillage	27.57 \$
Rénomax	Entretien réparation et outillage	89.59 \$
SBL avocats	Services juridiques	114.98 \$
Sage 50 Software	Logiciel 2018	758.84 \$
Total à payer		18 372.44 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard
 APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la liste des comptes à payer et celle des comptes déjà payés soient acceptées telle que rédigée;

ADOPTÉE

Chemin de la Onzième-Chute

La municipalité a accusé réception de la lettre provenant de la Commission de toponymie du Québec annonçant officiellement l'appellation **Chemin de la Onzième-Chute**, de la route partant du rang St-Joseph et menant jusqu'à la mini-centrale de la onzième chute de la rivière Mistassini.

Résolution no 3847-09-17

Voirie – Achat de ponceaux

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Édith Lalancette
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette fasse l'acquisition d'une vingtaine de ponceaux et autorise la directrice générale à effectuer l'achat.

ADOPTÉE

Aide financière – PAARRM

La municipalité a accusé réception de la lettre du ministère des transports du Québec annonçant l'obtention d'une aide financière additionnelle pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Résolution no 3848-09-17

Trésorerie – Dépôt des deux rapports d'états comparatifs des revenus et des dépenses

Attendu que la directrice générale a déposé les états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette accepte le dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2017

ADOPTÉE

Résolution no 3849-09-17

Programmation des loisirs – prévision des dépenses

Attendu que la programmation des loisirs a été déposée et qu'une prévision des coûts s'y rapporte;

Attendu que des coûts reliés à la réalisation de la programmation des loisirs sont évalués à 1010.00\$ et que cette dépense était prévue au budget 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette accepte la programmation de loisirs ainsi que les dépenses reliées.

Résolution no 3850-09-17

MADA - Demande de subvention pour la mise à jour de la politique Municipalité Amie des Aînés

Considérant que la municipalité entend procéder à la mise à jour de sa politique MADA en l'intégrant à sa nouvelle Politique Familles et Aînés;

Considérant qu'en actualisant sa politique MADA au sein de sa politique Familles et Aînés, la municipalité veut ainsi créer un comité multigénérationnel qui se préoccupera tant des familles que des aînés;

Considérant l'importance que la municipalité attache à la création d'un milieu de vie inclusif et de qualité où la participation active des aînés et des familles est mise à contribution;

Considérant qu'une démarche est initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de bénéficier d'une enveloppe budgétaire nous permettant l'actualisation du plan d'action de la MRC, mais également de celui de chacune des municipalités du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise de Launière
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal autorise la MRC Maria-Chapdelaine à présenter une demande de subvention collective, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette auprès du ministère de la Famille et des aînés.

ADOPTÉE

Résolution no 3851-09-17

MADA - Nomination de l' élu responsable des questions aînées

Considérant qu'une démarche a été initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de procéder à l'actualisation du plan d'action de la MRC et de celui de chacune des municipalités du territoire;

Considérant l'importance d'assurer un suivi de notre politique « Familles et aînés » au sein du conseil municipal;

Considérant qu'au terme de l'actualisation de notre plan d'action MADA, ce dernier sera intégré à notre Politique Familles et aînés.

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal désigne Mme Louise de Launière étant la personne élue responsable des questions familles et aînées de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette.

ADOPTÉE

Résolution no 3852-09-17

Chalet des loisirs : Étude de faisabilité - Continuité du projet

Considérant la proposition faite par la firme Raymond Chabot Grant Thornton concernant la transformation du chalet des loisirs en Station récréotouristique Aventure du 49^e et ce en deux phases distinctes;

Considérant la rencontre de travail sur la vision de développement touristique de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette avec les différents acteurs concernés, soit : le Parc Régional des Grandes Rivières du Lac-St-Jean, la MRC de Maria-Chapdelaine, le Domaine L'Orée des bois, la Zec Rivière aux Rats, qui a permis d'assurer une juste complémentarité entre les différents projets à venir;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette autorise la firme Raymond Chabot Grant Thornton à poursuivre l'étude de faisabilité en considérant les deux phases de construction comme une seule et même phase;

ADOPTÉE

Résolution no 3853-09-17 Chalet des loisirs : Ouverture à l'hiver 2017-2018

Considérant la réalisation du sentier périphérique du Lien Intégrateur prévue pour la saison hivernal 2017-2018;

Considérant les différents travaux à réaliser afin de rendre sécuritaire et conforme le chalet des loisirs ;

Considérant la volonté de la municipalité d'offrir un service à la clientèle motoneige;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal demande à la directrice générale d'obtenir une estimation des coûts reliés à la modification de l'actuel chalet des loisirs afin de le rendre conforme et sécuritaire pour l'hiver, ou toute autre solution moins coûteuse dans le but d'ouvrir le chalet pour l'hiver 2017-2018.

ADOPTÉE

Résolution no 3854-09-17 Chalet des loisirs : Poste d'essence

Considérant la réalisation du sentier périphérique du Lien Intégrateur prévue pour la saison hivernal 2017-2018;

Considérant l'éloignement de 32 km de la municipalité au poste d'essence le plus près;

Considérant la volonté du conseil municipal à ce que la population locale et les futurs utilisateurs du lien intégrateur soient desservis en essence sur le territoire de la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal demande à la directrice générale d'obtenir une estimation détaillée de la démarche et des coûts reliés à l'établissement d'un poste d'essence à l'emplacement du chalet des loisirs afin de desservir la population locale et la future clientèle du lien intégrateur.

ADOPTÉE

Affaires nouvelles

Résolution no 3855-09-17

Circulation à grande vitesse des véhicules de la commission scolaire et des travailleurs de la Onzième chute sur les routes de la municipalité

Considérant que des véhicules de la commission scolaire et des travailleurs de la mini-centrale de la Onzième chute ont été observés à circuler à grande vitesse sur les routes de la municipalité ce qui entraîne des risques pour la sécurité des automobilistes;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette demande à ces deux instances d'effectuer de la prévention auprès de leurs travailleurs et :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette demande à la Sûreté du Québec d'augmenter la surveillance policière dans le secteur de la municipalité.

ADOPTÉE

Période de questions

Il n'y a aucune question.

Résolution no 3856-09-17

Levée de la rencontre

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la rencontre soit levée à vingt heures trente minutes (20 h 30).

ADOPTÉE.

Daniel Tremblay, maire

Nadia Cloutier-St-Pierre,
Directrice générale et secrétaire-trésorière.